

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue au siège social de la MRC, 142, rue Dufferin, bureau 100, à Granby, province de Québec, le mercredi 13 décembre 2017 à compter de 19 h.

PRÉSENCES : M. René Beauregard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford, M. Pascal Bonin, maire de la ville de Granby, M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby et M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, préfet et maire de Sainte-Cécile-de-Milton.

ABSENCES : M. Éric Chagnon, maire du canton de Shefford et M. Philip Tétrault, maire du village de Warden.

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière, et Mme Judith Desmeules, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 heures.

2017-12-414 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le conseiller Pascal Bonin, appuyé par M. le conseiller René Beauregard et résolu unanimement que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 novembre 2017
3. Période de questions
4. Aménagement du territoire :
 - 4.1 Avis de conformité au schéma :
 - 4.1.1 Règlement de concordance numéro 0726-2017 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'interdire les installations de transfert de matières résiduelles sur l'ensemble du territoire de la ville de Granby, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP23-2017
 - 4.1.2 Résolution numéro 2017-12-1083 accordant une demande de permis de construction portant le numéro 2017-0154 pour l'établissement situé au 690, rue Dufferin, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adoptée sous les projets de résolution numéros PPR04-2017 et SPR04-2017
 - 4.2 Comité consultatif agricole
 - 4.2.1 Ratification de la nomination de M. Marcel Gaudreau à titre de membre substitut
 - 4.2.2 Remerciements à Mme Hélène Miron
 - 4.2.3 Nomination d'un membre producteur agricole – Siège numéro 2
 - 4.2.4 Nomination du président pour 2018

5. Carrières et sablières :
 - 5.1 Adoption du Règlement numéro 2017-306 amendant le Règlement numéro 2011-248 constituant un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, tel qu'amendé, et visant à mettre à jour la liste des fonctionnaires habilités pour l'application du règlement
6. Cours d'eau :
 - 6.1 Nomination des membres du Bureau des délégués pour 2018
 - 6.2 Branche 7 du cours d'eau Lachapelle dans la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton – Réception finale des travaux
7. Plan directeur de l'eau :
 - 7.1 Modification au Plan directeur de l'eau 2017-2021
 - 7.2 Contrat numéro 2017/001 – Caractérisation des installations septiques – Phase 2017 – option de renouvellement
8. Gestion des matières résiduelles :
 - 8.1 Adjudication d'un contrat pour le développement d'une application web pour la gestion du service régional de vidange des installations septiques
 - 8.2 Nomination de certains administrateurs de COGEMRHY
9. Affaires financières :
 - 9.1 Approbation et ratification d'achats
 - 9.2 Ratification d'achat d'une camionnette
 - 9.3 Approbation des comptes
 - 9.4 Dépôt du rapport mensuel conformément au règlement numéro 2017-302
 - 9.5 Adhésion à divers organismes et nomination de représentants pour 2018 :
 - 9.5.1 Association cycliste Drummond-Foster (A.C.D.F.) inc.
 - 9.5.2 Chambre de commerce Haute-Yamaska et région
 - 9.5.3 Conseil montréalais de la culture et des communications (Culture Montréal)
 - 9.5.4 Conseil régional de l'environnement de la Montérégie
 - 9.5.5 Fédération des municipalités du Québec (FQM)
 - 9.5.6 Organisme de bassin versant de la Yamaska
 - 9.5.7 Québec municipal
 - 9.5.8 Réseau d'information municipale (Jaguar média inc.) (1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019)
 - 9.5.9 Réseau québécois de Villes et Villages en santé
 - 9.5.10 Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie (candidature)
 - 9.5.11 Table de concertation des préfets de la Montérégie
 - 9.5.12 Table d'harmonisation du Parc national de la Yamaska
 - 9.5.13 Union des municipalités du Québec (UMQ) et Carrefour du capital humain
 - 9.6 Cotisation aux associations :
 - 9.6.1 Association des directeurs généraux des MRC du Québec
 - 9.6.2 Corporation des officiers municipaux agréés du Québec
 - 9.6.3 Association des évaluateurs municipaux du Québec
 - 9.6.4 Association des aménagistes régionaux du Québec
 - 9.6.5 Association des organismes municipaux de gestion de matières résiduelles
 - 9.6.6 Association de la géomatique municipale du Québec
 - 9.6.7 Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec
 - 9.6.8 Association des communicateurs municipaux du Québec
 - 9.6.9 Table de concertation agroalimentaire de la Montérégie

- 9.7 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement – Règlement amendant le règlement numéro 2002-122 déterminant la rémunération du préfet et des membres du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, tel qu'amendé, pour assurer sa concordance avec la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*
- 10. Développement local et régional :
 - 10.1 Mise en place du Fonds de microcrédit agricole de La Haute-Yamaska
- 11. Dossiers régionaux :
 - 11.1 Tous sujets concernant le transport collectif en milieu rural, dont :
 - 11.1.1 Adjudication du contrat numéro 2017/008 par activités - Fourniture d'un service de transport collectif par taxi sur le territoire de la MRC
 - 11.1.2 Autorisation de signature – Entente visant à faciliter l'accès au service de transport collectif de la MRC de La Haute-Yamaska pour les étudiants et les étudiantes du Cégep de Granby
- 12. Sécurité publique :
 - 12.1 Nomination des membres et des substituts du Comité de sécurité publique pour 2018
- 13. Évaluation :
 - 13.1 Embauche au poste de directeur du Service d'évaluation
 - 13.2 Embauche temporaire d'un conseiller senior au Service d'évaluation
- 14. Période de questions
- 15. Clôture de la séance

2017-12-415 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2017

Sur une proposition de M. le conseiller Marcel Gaudreau, appuyée par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2017 tel que soumis.

Note : PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions est tenue.

2017-12-416 AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA – RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 0726-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 0663-2016 DE ZONAGE AFIN D'INTERDIRE LES INSTALLATIONS DE TRANSFERT DE MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE GRANBY, INITIALEMENT ADOPTÉ SOUS LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PP23-2017 DE LA VILLE DE GRANBY

ATTENDU que la Ville de Granby soumet à ce conseil le règlement numéro 0726-2017, adopté le 4 décembre 2017, intitulé « Règlement de concordance numéro 0726-2017 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'interdire les installations de transfert de matières résiduelles sur l'ensemble du territoire de la ville de Granby, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP23-2017 »;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur à l'aménagement, au développement du territoire et au transport collectif;

Il est alors proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller Marcel Gaudreau et résolu unanimement d'approuver le règlement numéro 0726-2017 de

la Ville de Granby, le tout conformément aux dispositions de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et de délivrer un certificat de conformité de ce règlement à la Municipalité attestant que celui-ci est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

2017-12-417 **AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHEMA – RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-12-1083 ACCORDANT UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION PORTANT LE NUMÉRO 2017-0154 POUR L'ÉTABLISSEMENT SITUÉ AU 690, RUE DUFFERIN, EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0670-2016 SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI), INITIALEMENT ADOPTÉE SOUS LES PROJETS DE RÉSOLUTION NUMÉROS PPR04-2017 ET SPR04-2017 DE LA VILLE DE GRANBY**

ATTENDU que la Ville de Granby soumet à ce conseil la résolution numéro 2017-12-1083, adoptée le 4 décembre 2017, intitulée « Résolution numéro 2017-12-1083 accordant une demande de permis de construction portant le numéro 2017-0154 pour l'établissement situé au 690, rue Dufferin, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adoptée sous les projets de résolution numéros PPR04-2017 et SPR04-2017 »;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur à l'aménagement, au développement du territoire et au transport collectif;

Il est alors proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller Marcel Gaudreau et résolu unanimement d'approuver la résolution numéro 2017-12-1083, de la Ville de Granby, le tout conformément aux dispositions de l'article 145.38 référant à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et de délivrer un certificat de conformité de cette résolution à la Municipalité attestant que celle-ci est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

2017-12-418 **COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE - RATIFICATION DE LA NOMINATION DE M. MARCEL GAUDREAU À TITRE DE MEMBRE SUBSTITUT**

ATTENDU que le mandat de M. Marcel Gaudreau à titre de membre substitut du Comité consultatif agricole (CCA) pour les sièges numéros 4 et 5 devait être renouvelé en janvier 2017 pour une période de trois ans;

ATTENDU que ce renouvellement a été omis et, qu'en conséquence, son mandat est échu depuis janvier 2017;

ATTENDU que M. Marcel Gaudreau a participé à certaines rencontres du CCA en 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller René Beauregard, appuyé par M. le conseiller Pierre Fontaine et résolu unanimement de :

1. Nommer M. Marcel Gaudreau à titre de membre substitut du CCA pour les sièges numéros 4 et 5 pour un terme de trois ans débutant le 1^{er} janvier 2017;
2. Ratifier les actes posés par M. Marcel Gaudreau à titre de membre substitut du CCA pendant l'année 2017.

2017-12-419 COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE – REMERCIEMENTS À MME HÉLÈNE MIRON

ATTENDU que le mandat de Mme Hélène Miron à titre de membre du Comité consultatif agricole (CCA) pour le siège numéro 2 se termine en janvier 2018;

ATTENDU que Mme Hélène Miron a effectué un travail digne de mention depuis sa nomination à titre de membre du CCA le 12 juin 1997;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller René Beauregard, appuyé par M. le conseiller Marcel Gaudreau et résolu unanimement de remercier chaleureusement Mme Hélène Miron pour le travail accompli au CCA pendant les nombreuses années de son implication.

2017-12-420 NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE – SIÈGE NUMÉRO 2

ATTENDU que le mandat de Mme Hélène Miron au siège numéro 2 du Comité consultatif agricole se termine en janvier 2018;

ATTENDU la Politique relative aux nominations de membres de la société civile à des comités de la MRC adoptée par la résolution numéro 2014-12-418;

ATTENDU qu'il y a lieu de combler ce siège par un producteur agricole, au sens de la *Loi sur les producteurs agricoles*, c'est-à-dire qui n'est pas un membre du conseil de la MRC, qui réside sur le territoire de la MRC et qui est inscrit sur une liste fournie par l'association accréditée au sens de cette loi;

ATTENDU la liste soumise le 22 novembre 2017 par le Syndicat de l'Union des producteurs agricoles de la Haute-Yamaska aux fins de combler ce siège;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marcel Gaudreau, appuyé par M. le conseiller René Beauregard et résolu unanimement de nommer Mme Diane Viau pour occuper le siège numéro 2 pour un terme de trois ans, conformément au Règlement numéro 97-82 créant le Comité consultatif agricole de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, tel qu'amendé.

2017-12-421 NOMINATION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE POUR 2018

Sur une proposition de M. le conseiller Pascal Bonin, appuyée par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, il est résolu unanimement de nommer M. René Beauregard à la présidence du Comité consultatif agricole pour l'année 2018.

2017-12-422 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-306 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-248 CONSTITUANT UN FONDS RÉGIONAL RÉSERVÉ À LA RÉFECTION ET À L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES PUBLIQUES, TEL QU'AMENDÉ, ET VISANT À METTRE À JOUR LA LISTE DES FONCTIONNAIRES HABILITÉS POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement, accompagné d'un projet de règlement, a été donné lors de la séance du conseil de la MRC tenue le 22 novembre 2017, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*;

ATTENDU que la directrice générale et secrétaire-trésorière a mentionné l'objet du règlement, sa portée et son coût conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* et que des copies du règlement ont été placées pour consultation, dès le début

de la séance, à l'entrée de la salle des délibérations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Pierre Fontaine, appuyé par M. le conseiller Pascal Bonin et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 2017-306 amendant le règlement numéro 2011-248 constituant un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, tel qu'amendé, et visant à mettre à jour la liste des fonctionnaires habilités pour l'application du règlement.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-306 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-248 CONSTITUANT UN FONDS RÉGIONAL RÉSERVÉ À LA RÉFECTION ET À L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES PUBLIQUES, TEL QU'AMENDÉ, ET VISANT À METTRE À JOUR LA LISTE DES FONCTIONNAIRES HABILITÉS POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT

ATTENDU que le conseil de la MRC de La Haute-Yamaska a adopté le règlement numéro 2011-248 constituant un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

ATTENDU que le règlement numéro 2011-248 a été amendé par le règlement numéro 2012-265;

ATTENDU qu'il y a lieu d'amender à nouveau ledit règlement pour déterminer les fonctionnaires habilités à appliquer ce règlement à la suite de la réorganisation administrative;

ATTENDU qu'un projet du présent règlement a été présenté au conseil le 22 novembre 2017 conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec*;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné le 22 novembre 2017 conformément au même article;

ATTENDU que lors de l'adoption du règlement, la directrice générale et secrétaire-trésorière a mentionné l'objet du règlement, sa portée et son coût;

EN CONSÉQUENCE, le conseil ordonne et statue comme suit :

Article 1 - Titre du règlement

Le présent règlement porte le titre de « Règlement numéro 2017-306 amendant le règlement numéro 2011-248 constituant un fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, tel qu'amendé, et visant à mettre à jour la liste des fonctionnaires habilités pour l'application du règlement ».

Article 2 - Préambule

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

Article 3 – Modification de l'article 14 intitulé « Fonctionnaire municipal désigné pour l'application du présent règlement »

L'article 14 du règlement numéro 2011-248 est modifié de façon à remplacer les paragraphes a) à f) par les paragraphes a) à d) suivants :

- a) le directeur des Services administratifs et ressources humaines;
- b) le contrôleur financier;
- c) le directeur des Services techniques;

d) le géomaticien.

Article 4 - Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ à Granby, le 13 décembre 2017.

Mme Judith Desmeules
directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe

M. Paul Sarrazin, préfet

2017-12-423

NOMINATION DES MEMBRES DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS POUR 2018

ATTENDU qu'en vertu de l'article 129 du *Code municipal du Québec*, M. Paul Sarrazin, préfet, est délégué d'office;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller Marcel Gaudreau et résolu unanimement de :

1. Nommer M. Pascal Bonin, préfet suppléant, comme deuxième délégué et M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, comme troisième délégué de cours d'eau de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska pour l'année 2018;
2. Nommer M. René Beauregard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford, comme substitut au préfet, M. Éric Chagnon, maire de Shefford, comme substitut à M. Pascal Bonin et M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby, comme substitut à M. Pierre Fontaine.

2017-12-424

BRANCHE 7 DU COURS D'EAU LACHAPELLE À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON – RÉCEPTION FINALE DES TRAVAUX

ATTENDU que les travaux d'entretien de la Branche 7 du cours d'eau Lachapelle située à Sainte-Cécile-de-Milton se sont terminés à l'automne 2016;

ATTENDU qu'une retenue de 1 000 \$ a été prélevée des factures de Excavation C.M.R. afin d'assurer la période de garantie d'un (1) an;

ATTENDU que cette période de garantie est échue et que les travaux sont conformes à l'esprit du devis;

ATTENDU qu'une retenue de 532,10 \$ a été faite sur la facture numéro 416060 de la firme ALPG Consultants inc., frais reliés au rapport de réception définitive;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller René Beauregard, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle et résolu unanimement de :

1. Verser à l'entrepreneur Excavation C.M.R. la retenue de 1 000 \$ conservée en guise de garantie des travaux;
2. Verser à la firme ALPG Consultants inc. la retenue de 532,10 \$ conservée pour la remise du rapport de réception définitive.

2017-12-425 **MODIFICATION AU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2017-2021**

Soumis : Nouveau tableau du plan d'action 2017-2021 à remplacer à l'annexe 3 du Plan directeur de l'eau 2017-2021.

ATTENDU que par sa résolution numéro 2017-10-332, la MRC de La Haute-Yamaska a adopté le Plan directeur de l'eau 2017-2021 intitulé *Pour des lacs et des cours d'eau en santé en Haute-Yamaska*;

ATTENDU que certaines modifications doivent être apportées audit document aux fins de corriger le plan d'action 2017-2021 dont se dote la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Pascal Bonin, appuyé par M. le conseiller Marcel Gaudreau et résolu unanimement de modifier le Plan directeur de l'eau 2017-2021 de la MRC de La Haute-Yamaska, tel qu'adopté par la résolution numéro 2017-10-332, en remplaçant le tableau du plan d'action 2017-2021 inséré à l'annexe 3 de ce document par le tableau soumis.

2017-12-426 **CONTRAT NUMÉRO 2017/001 - CARACTÉRISATION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES – PHASE 2018 – OPTION DE RENOUVELLEMENT**

ATTENDU que par sa résolution numéro 2017-04-152 adoptée le 12 avril 2017, la MRC de La Haute-Yamaska adjugeait le contrat pour la caractérisation des installations septiques – phase 2017, à la suite de l'appel d'offres numéro 2017/001, à l'entreprise Avizo Experts-conseils inc., étant le soumissionnaire ayant reçu le meilleur pointage final et étant ainsi le plus bas soumissionnaire conforme pour l'exécution de ce contrat;

ATTENDU que l'article 3.4.2 du document d'appel d'offres numéro 2017/001, faisant partie dudit contrat, prévoit une option de renouvellement pour l'année 2018;

ATTENDU que le droit de se prévaloir de cette option de renouvellement est à la seule discrétion de la MRC;

ATTENDU que les Services techniques de la MRC recommandent de ne pas se prévaloir de cette option de renouvellement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Pascal Bonin, appuyé par M. le conseiller Pierre Fontaine et résolu unanimement d'aviser la firme Avizo Experts-conseils inc., que la MRC de La Haute-Yamaska n'entend pas se prévaloir de son option de renouvellement pour la phase 2018 du contrat numéro 2017/001 relativement à la caractérisation des installations septiques.

2017-12-427 **ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION WEB POUR LA GESTION DU SERVICE RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES**

Soumis : Offre de service du Groupe de géomatique AZIMUT inc. datée du 5 décembre 2017 pour le développement d'une application Web pour la gestion des installations septiques et lettre du 7 décembre 2017.

Sur une proposition de M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyée par M. le conseiller Marcel Gaudreau, il est résolu unanimement :

1. D'adjuger un contrat de développement d'une application Web pour la gestion du service régional de vidange des installations septiques au Groupe de géomatique

AZIMUT inc. sur la base d'un prix forfaitaire de 15 000 \$, plus taxes applicables, tel qu'indiqué à l'offre de service de ladite entreprise datée du 5 décembre 2017 et la lettre du 7 décembre 2017;

2. De transférer une somme de 750 \$ du poste budgétaire « Boues de fosses septiques – déplacement du personnel » au poste « transfert à l'état des activités d'investissement – Boues de fosses septiques » pour couvrir une partie de cette dépense.

2017-12-428 NOMINATION DE CERTAINS ADMINISTRATEURS DE COGEMRHY

ATTENDU que COGEMRHY a modifié ses règlements généraux afin de réviser la durée de mandat de ses administrateurs, portant cette durée d'un à trois ans avec nomination sur une base rotative;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer certains administrateurs de COGEMRHY à compter de l'année 2018 en fonction de cette nouvelle structure administrative;

ATTENDU que certains membres du conseil ont quitté la vie politique et qu'il faut voir à leur remplacement au sein du conseil d'administration à la suite des élections municipales du 5 novembre dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller René Beauregard, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle et résolu unanimement de nommer les administrateurs suivants au conseil d'administration de COGEMRHY, et ce, à compter de ce jour :

1. M. Pierre Fontaine, membre du conseil de la MRC de La Haute-Yamaska, au siège numéro 1 pour un terme restant de deux ans;
2. M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC de La Haute-Yamaska, au siège numéro 2 pour un terme de trois ans.

2017-12-429 APPROBATION ET RATIFICATION D'ACHATS

Sur une proposition de M. le conseiller Pascal Bonin, appuyée par M. le conseiller Marcel Gaudreau, il est résolu unanimement de ratifier et d'approuver les achats suivants :

Fournisseur	Description	Coût
<u>RATIFICATION D'ACHATS :</u>		
Partie 1 du budget (ensemble) :		
Best Buy	Ipad 9,7 pouces, 128 Go	863,34 \$
DBR Informatique inc.	Batterie remplacement pour APC 3000	517,38 \$
GBC Canada Inc.	Perforateur et relieur à spirale Coilmac-EPI	2 908,87 \$ ¹
Postes Canada	Média-postes calendrier 2018	5 772,27 \$
Momentum 2000	Refrigerateur d'eau reconditionné modèle Glacier relié à l'eau courante	718,59 \$ ²

Partie 2 du budget (évaluation, diffusion matrice, sécurité publique) :

Bourassa Brodeur Bellemare	Tests psychométriques - poste directeur service d'évaluation	1 144,00 \$
----------------------------	--	-------------

APPROBATION D'ACHATS :

Partie 1 du budget (ensemble) :

DBR Informatique inc.	3 NAS de marque QNAP pour nos copies de sécurité	15 935,22 \$ ³
-----------------------	--	---------------------------

TOTAL:		27 859,67 \$
---------------	--	---------------------

Note 1 : Afin de couvrir cette dépense, il est résolu de transférer une somme de 2 657 \$ du poste budgétaire "gestion financière et administrative - salaire technicienne comptable " au poste "TEAI - ADM"

Note 2 : Afin de couvrir cette dépense, il est résolu de transférer une somme de 657 \$ du poste budgétaire "gestion financière et administrative - salaire technicienne comptable " au poste "TEAI - ADM"

Note 3 : Afin de couvrir cette dépense, il est résolu de transférer une somme de 14 551 \$ du poste budgétaire "gestion financière et administrative - charges sociales - assurance collective employés " au poste "TEAI - ADM"

2017-12-430 RATIFICATION D'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE

Soumise : Offre d'achat datée du 27 novembre 2017.

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement de :

1. Ratifier l'achat d'une camionnette Dodge Grand Caravan 2017 auprès de Granby Chrysler inc. selon les conditions de l'offre d'achat telle que soumise;
2. Transférer une somme de 22 820 \$ du poste budgétaire « Gestion financière et administrative – salaire technicienne comptable » au poste « Transfert à l'état des activités d'investissement – cours d'eau ».

2017-12-431 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par M. le conseiller René Beauregard, appuyé par M. le conseiller Marcel Gaudreau et résolu unanimement d'autoriser le paiement des comptes énumérés aux listes portant les numéros « APP-12-01 » et « APP-12-02 ». Ces listes font partie intégrante de la présente résolution comme ci au long récitées.

Note : DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL CONCERNANT LE RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION NUMÉRO 2017-302

Conformément aux dispositions du règlement numéro 2017-302, il est déposé devant les membres du conseil de la MRC un rapport des paiements effectués ainsi que la liste des dépenses autorisées depuis la dernière séance.

2017-12-432 **NOMINATION D'ADMINISTRATEURS AUPRÈS DE L'ASSOCIATION CYCLISTE DRUMMOND-FOSTER (A.C.D.F.) INC. POUR 2018**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement de nommer M. Pascal Bonin et Mme Johanne Gaouette comme administrateurs de l'Association cycliste Drummond-Foster (A.C.D.F.) inc. pour 2018.

2017-12-433 **ADHÉSION ET NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AUPRÈS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE HAUTE-YAMASKA ET RÉGION POUR 2018**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion de M. Paul Sarrazin et de Mme Johanne Gaouette comme membres de la Chambre de commerce Haute-Yamaska et région pour 2018.

2017-12-434 **ADHÉSION ET NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DU CONSEIL MONTÉRÉGIEN DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS POUR 2018**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion au Conseil montérégien de la culture et des communications (Culture Montérégie) et de nommer M. Philip Tétrault comme délégué de la MRC de La Haute-Yamaska auprès de cet organisme.

2017-12-435 **ADHÉSION ET NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE POUR 2018**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion au Conseil régional de l'environnement de la Montérégie pour l'année 2018 et de nommer M. Paul Sarrazin comme délégué de la MRC de La Haute-Yamaska auprès de cet organisme.

2017-12-436 **ADHÉSION ET NOMINATION À LA FÉDÉRATION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (FQM)**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion à la Fédération des municipalités du Québec pour l'année 2018 et de nommer M. Paul Sarrazin et Mme Johanne Gaouette pour représenter la MRC de La Haute-Yamaska auprès de cet organisme.

2017-12-437 **ADHÉSION ET NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA POUR 2018**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska pour l'année 2018 et de nommer M. Philip Tétrault comme délégué de la MRC de La Haute-Yamaska auprès de cet organisme.

- 2017-12-438** **ADHÉSION À QUÉBEC MUNICIPAL POUR 2018**
- Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion à Québec municipal pour l'année 2018.
- 2017-12-439** **ADHÉSION AU RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPALE (JAGUAR MÉDIA INC.)**
- Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement de renouveler l'abonnement au Réseau d'information municipale du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019.
- 2017-12-440** **ADHÉSION ET NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ POUR 2018**
- Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en santé pour l'année 2018 et de nommer M. René Beauregard comme délégué de la MRC de La Haute-Yamaska.
- 2017-12-441** **PROPOSITION DE CANDIDATURE À LA TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE LA MONTÉRÉGIE POUR 2018**
- Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement de proposer la candidature de M. Marcel Gaudreau pour siéger à la Table régionale de concertation des aînés de la Montérégie pour 2018.
- 2017-12-442** **ADHÉSION ET NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AUPRÈS DE LA TABLE DE CONCERTATION DES PRÉFETS DE LA MONTÉRÉGIE POUR 2018**
- Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion à la Table de concertation des préfets de la Montérégie pour l'année 2018 et de nommer M. Paul Sarrazin et Mme Johanne Gaouette pour représenter la MRC de La Haute-Yamaska auprès de cet organisme.
- 2017-12-443** **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA TABLE D'HARMONISATION DU PARC NATIONAL DE LA YAMASKA POUR 2018**
- Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement de nommer M. Éric Chagnon pour représenter la MRC de La Haute-Yamaska auprès de la Table d'harmonisation du parc national de la Yamaska pour l'année 2018.
- 2017-12-444** **ADHÉSION À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) ET AU CARREFOUR DU CAPITAL HUMAIN POUR 2018**
- Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion à l'Union des municipalités du Québec ainsi qu'au Carrefour du capital humain pour l'année 2018.

2017-12-445 **COTISATION À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES MRC DU QUÉBEC**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion de la directrice générale à l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec pour l'année 2018.

2017-12-446 **COTISATION À LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion de la directrice générale adjointe ainsi que du contrôleur financier à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec pour l'année 2018.

2017-12-447 **COTISATION À L'ASSOCIATION DES ÉVALUATEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion du directeur du Service d'évaluation à l'Association des évaluateurs municipaux du Québec pour l'année 2018.

2017-12-448 **COTISATION À L'ASSOCIATION DES AMÉNAGISTES RÉGIONAUX DU QUÉBEC**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion du coordonnateur à l'aménagement, au développement du territoire et au transport collectif à l'Association des aménagistes régionaux du Québec pour l'année 2018.

2017-12-449 **COTISATION ET NOMINATION D'UNE REPRÉSENTANTE À L'ASSOCIATION DES ORGANISMES MUNICIPAUX DE GESTION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion de la directrice du Service des matières résiduelles à l'Association des organismes municipaux de gestion de matières résiduelles pour l'année 2018 et de la nommer comme représentante de la MRC de La Haute-Yamaska auprès de cet organisme.

2017-12-450 **COTISATION À L'ASSOCIATION DE LA GÉOMATIQUE MUNICIPALE DU QUÉBEC**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion du géomaticien à l'Association de la géomatique municipale du Québec pour l'année 2018.

2017-12-451 **COTISATION ET NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À L'ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES RÉGIONAUX DES COURS D'EAU DU QUÉBEC (AGRCQ)**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion du coordonnateur aux cours d'eau à l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec pour l'année 2018 et de le nommer comme représentant de la MRC de La Haute-Yamaska auprès de cet organisme.

2017-12-452 **COTISATION À L'ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion de la coordonnatrice aux communications à l'Association des communicateurs municipaux du Québec pour l'année 2018.

2017-12-453 **COTISATION À LA TABLE DE CONCERTATION AGROALIMENTAIRE DE LA MONTÉRÉGIE**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement d'assumer les coûts d'adhésion du conseiller au développement de la ruralité et de l'agroalimentaire à la Table de concertation agroalimentaire de la Montérégie pour l'année 2018.

Note :

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2002-122 DÉTERMINANT LA RÉMUNÉRATION DU PRÉFET ET DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA, TEL QU'AMENDÉ, POUR ASSURER SA CONCORDANCE AVEC LA LOI VISANT PRINCIPALEMENT À RECONNAÎTRE QUE LES MUNICIPALITÉS SONT DES GOUVERNEMENTS DE PROXIMITÉ ET À AUGMENTER À CE TITRE LEUR AUTONOMIE ET LEURS POUVOIRS

Soumis : Projet du Règlement numéro 2018-XXX amendant le règlement numéro 2002-122 déterminant la rémunération du préfet et des membres du conseil de la municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska, tel qu'amendé, pour assurer sa concordance avec la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*.

Avis de motion est par les présentes donné par M. le conseiller Marcel Gaudreau que lors d'une prochaine séance de ce conseil sera proposé pour adoption un règlement amendant le règlement numéro 2002-122 déterminant la rémunération du préfet et des membres du conseil de la municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska, tel qu'amendé, pour assurer sa concordance avec la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*.

Le projet de ce règlement est présenté au conseil conformément aux dispositions de l'article 8 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

2017-12-454 **MISE EN PLACE DU FONDS DE MICROCRÉDIT AGRICOLE DE LA HAUTE-YAMASKA**

- Soumis :
- Projet de convention de partenariat pour le Fonds de microcrédit agricole de La Haute-Yamaska;
 - Politique d'investissement du Fonds de microcrédit agricole de La Haute-Yamaska;
 - Politique de soutien aux entreprises mise à jour.

ATTENDU que la MRC de La Haute-Yamaska poursuit l'application de son Plan d'action agroalimentaire de la Haute-Yamaska 2014-2019;

ATTENDU que l'appui à la relève agricole fait partie des objectifs dudit plan;

ATTENDU que la MRC de La Haute-Yamaska s'est entourée de partenaires financiers qui se sont engagés à investir ensemble un total de 62 000 \$ pour la mise en place d'un fonds de microcrédit agricole;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller René Beaugard, appuyé par M. le conseiller Pascal Bonin et résolu unanimement :

1. De créer le Fonds de microcrédit agricole de La Haute-Yamaska (FMAHY) et d'en assumer la gestion financière;
2. D'investir un montant de 40 000 \$ dans ce fonds (poste budgétaire 1-02-621-01-970-03);
3. D'adopter la politique d'investissement du FMAHY telle que soumise;
4. De conclure, telle que soumise, la convention de partenariat pour la mise en œuvre du FMAHY;
5. D'autoriser le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer, pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska, la convention de partenariat et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.
6. De mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière ou la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe pour signer tous autres documents afférents au fonctionnement et à l'octroi subséquent de prêts à ce Fonds;
7. De mandater Granby Industriel, volet Entrepreneuriat Haute-Yamaska, pour qu'il assure l'accompagnement des promoteurs, l'analyse des demandes d'aide déposées au Fonds, le développement des outils de promotion ainsi que la gestion des comités du FMAHY;
8. De mandater M. Samuel Gosselin, conseiller au développement de la ruralité et de l'agroalimentaire pour siéger au Comité des partenaires et au Comité d'investissement du FMAHY comme représentant de la MRC;
9. D'autoriser l'ouverture et l'opération d'un compte distinct pour le FMAHY auprès de la Caisse Desjardins Granby - Haute-Yamaska;
10. D'adopter la nouvelle Politique de soutien aux entreprises de la MRC de La Haute-Yamaska telle que soumise aux fins de tenir compte de l'ajout du nouveau fonds ci-devant créé.

2017-12-455

REJET DES SOUMISSIONS REÇUES POUR RAISON DE NON-CONFORMITÉ AU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2017/008 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF PAR TAXI SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA, LANCEMENT D'UN NOUVEL APPEL D'OFFRES PUBLIC ET AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU que la MRC de La Haute-Yamaska a confirmé la reconduction, pour l'année 2018, du service de transport collectif qu'elle dispense sur son territoire;

ATTENDU que la MRC a lancé, le 20 novembre 2017, un appel d'offres pour la fourniture d'un service de transport collectif par taxi sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska pour l'année 2018;

ATTENDU que les soumissions reçues comportent des irrégularités faisant qu'elles doivent être automatiquement rejetées;

Il est alors proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller Marcel Gaudreau et résolu unanimement :

1. De rejeter les soumissions reçues pour non-conformité au document d'appel d'offres numéro 2017/008;
2. De lancer un nouvel appel d'offres public sur la base du plus bas soumissionnaire conforme pour la fourniture du service suivant les activités A, B, C et D;
3. D'autoriser la directrice générale à négocier de gré à gré avec les fournisseurs autorisés les contrats requis pour les activités A, B, C et D pour une durée maximale de soixante (60) jours afin de maintenir le service entre temps.

2017-12-456 **AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE VISANT À FACILITER L'ACCÈS AU SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA POUR LES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CÉGEP DE GRANBY**

Soumis : Projet d'entente avec le Cégep de Granby pour l'année 2018.

Sur une proposition de M. le conseiller Pascal Bonin, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement que la MRC de La Haute-Yamaska autorise le préfet, ou en son absence le préfet suppléant, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer l'entente avec le Cégep de Granby telle que soumise et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires.

2017-12-457 **NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR 2018 ET DE LEURS SUBSTITUTS**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beaugard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement de :

1. Nommer les membres suivants au Comité de sécurité publique pour l'année 2018 : M. René Beaugard, M. Éric Chagnon, M. Pierre Fontaine, M. Marcel Gaudreau, M. Jean-Marie Lachapelle, Mme Ginette Prieur, Mme Barbara Talbot;
2. Nommer Mme Francine Juteau comme substitut à M. René Beaugard, Mme Geneviève Perron comme substitut à M. Éric Chagnon, M. Pascal Lamontagne comme substitut à M. Pierre Fontaine, Mme Suzanne Favreau Choinière comme substitut à M. Marcel Gaudreau, M. Pierre Brien comme substitut à M. Jean-Marie Lachapelle, M. Paul Sarrazin comme substitut à Mme Ginette Prieur et M. Serge Blanchard comme substitut à Mme Barbara Talbot.

2017-12-458 **EMBAUCHE AU POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE D'ÉVALUATION**

Sur une proposition de M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyée par M. le conseiller Marcel Gaudreau, il est résolu unanimement de confirmer l'embauche de M. Éric Perreault au poste de directeur du Service d'évaluation à compter du 8 janvier 2018, sur une base régulière, et ce, selon les conditions émises au rapport ADM2017-18.

2017-12-459 **EMBAUCHE TEMPORAIRE D'UN CONSEILLER SENIOR AU SERVICE D'ÉVALUATION**

Sur une proposition de M. le conseiller Marcel Gaudreau, appuyée par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, il est résolu unanimement de poursuivre l'embauche de M. Gérard Ménard au poste de conseiller senior au Service d'évaluation à compter du 1^{er} janvier 2018, sur une base temporaire, et ce, selon la base horaire établie pour son poste de directeur du Service d'évaluation en 2017, majorée d'un pourcentage correspondant à l'Indice de prix à la consommation et incluant également ses avantages sociaux actuels.

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La deuxième période de questions est tenue.

2017-12-460 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement de lever la séance à 19 h 20.

Mme Judith Desmeules, directrice
générale adjointe et secrétaire-
trésorière adjointe

M. Paul Sarrazin, préfet